



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ, ET LES LIBÉRAUX SONT EN COLÈRE

Le jeudi 5 juillet 2018, à l'appel lancé par les organisations et syndicats de professionnels masseurs-kinésithérapeutes et syndicat des étudiants, un rassemblement s'est tenu devant le ministère de la Santé.

Une immense dynamique s'est créée via les réseaux sociaux pour parfaire ce mouvement, la journée est un succès avec presque 900 personnes.

Salariés du public et du privé et libéraux se sont mobilisés suite à la parution du décret des chiropracteurs qui leur permet la réalisation d'actes déjà pratiqués par les kinésithérapeutes.

Une délégation a été reçue au ministère, sur les problématiques liées à la profession :

- La non-reconnaissance de notre niveau d'étude au grade Master.
- Le mépris du diplôme qui se délite au profit d'autres professions, que ce soit les chiropracteurs ou même l'autorisation d'exercice partiel de la kinésithérapie.
- Le remplacement de postes de masseurs-kinésithérapeutes vacants par d'autres professionnels de rééducation (ergo, psychomot) ou même par des intervenants en activité physique adaptée.
- Le mécontentement des masseurs-kinésithérapeutes dans la Fonction publique par rapport à leur reclassement en catégorie A sans revalorisation salariale adéquate, au regard de leur niveau réel d'étude et de leurs missions.

La réponse du cabinet de ministre ne satisfait pas l'ensemble de la délégation.

Le mouvement prend de l'ampleur et rendez-vous a été pris en septembre, au moment de l'annonce de la future loi de modernisation du système de santé .

*Montreuil, le 11 juillet 2018*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

46

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr